

reconstruction. L'aide canadienne a surtout été concentrée sur le développement de la démocratie, l'aide humanitaire et la reconstruction sociale et économique.

L'aide du Canada a englobé l'affectation de personnel de niveau supérieur auprès de l'OSCE en Bosnie. Nous avons apporté une contribution substantielle pour la tenue d'élections nationales en septembre; nous avons appuyé des initiatives pour développer la liberté des médias; nous avons versé une contribution de 1,5 million \$ aux efforts de déminage; nous avons contribué à alléger les souffrances des groupes les plus vulnérables (les personnes âgées, les familles déplacées et les enfants); nous avons appuyé financièrement la réforme du secteur de la santé; et nous avons financé la remise en état des petites et moyennes infrastructures dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'énergie électrique, tout en encourageant la coopération inter-ethnies.

Le Canada a fait plusieurs contributions de ressources financières et humaines à des organisations internationales oeuvrant en faveur des droits de la personne en Bosnie et en ex-Yougoslavie. Mentionnons notamment : une subvention d'appui aux opérations du Haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, y compris le Rapporteur spécial pour les droits de l'homme en ex-Yougoslavie; l'affectation d'un Canadien à titre d'adjoint principal aux droits de la personne à la mission de l'OSCE à Sarajevo; et l'affectation de personnel au Centre de coordination des droits de la personne du Bureau du Haut représentant. De plus, le Canada a fait des contributions financières au Comité international de la Croix-Rouge pour appuyer son travail sur les détenus et sur les personnes disparues. Le Canada a également fourni des officiers supérieurs expérimentés au Groupe international de police, où l'accent est actuellement mis sur la formation et la restructuration des forces policières bosniaques.

En 1997, le programme canadien se concentrera sur le maintien de la paix, sur la mise en place de nouvelles institutions multi-ethniques communes, et sur la consolidation de la reconstruction économique et sociale. Il s'attaquera aussi aux problèmes causés par le lent retour des réfugiés et des personnes déplacées, par les violations des droits de la personne, par l'incapacité de traduire en justice les personnes accusées de crimes de guerre, et par les difficultés associées au nettoyage des mines terrestres.